

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-SPO-2016-009
Direction de la vie communautaire
Service des sports et du plein air
Objet : Autorisation pour la tenue de la compétition de vélo : Critérium du parc de la Paix, demande de fermeture temporaire de rues, interdiction de stationner et soutien logistique
Date : 14 juin 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La 5^e édition du circuit des courses à vélo comporte encore une course qui aura lieu dans le secteur du parc de la Paix, le samedi 13 août 2016 de 9 h à 12 h. Cette course à vélo est organisée par le Club cycliste de Lévis qui est un organisme à but non lucratif reconnu comme organisme partenaire de la Ville.

Pour le Critérium du parc de la Paix, il y aura des fermetures de rues, **samedi, le 13 août 2016, de 8 h à 12 h.**

Fermeture de rues entre 8 h et 12 h

- La rue Champagnat, entre la route Monseigneur-Bourget et la rue des Anciens-Combattants ;
- La rue Mémorial au complet;
- La rue Monseigneur-Bourget du côté ouest, entre la rue du Mémorial et la rue Champagnat;
- Le stationnement sur ces rues sera interdit entre 8 h et 12 h.

Modification de la circulation automobile entre 8 h et 12 h

- Afin de permettre le passage sécuritaire des cyclistes, des modifications seront apportées sur la route Monseigneur-Bourget, entre les rues du Vieux-Fort et des Anciens-Combattants. Une signalisation en place indiquera les voies de détournement à emprunter pour tout le secteur.

Pour la sécurité de tous, les organisateurs du Club cycliste de Lévis et la Direction du service de police mettront en place des dispositions pour encadrer de façon sécuritaire le déplacement des résidents et des résidentes durant la période de fermeture. Il est à noter que le stationnement sera interdit dans toutes les rues fermées et selon les secteurs, le service de transport en commun sera redirigé.

La Direction des communications a le mandat d'informer la population par voie de communiqué de presse, de même que par la diffusion d'un tableau intitulé « Grands événements et circulation » qui est repris dans le cahier municipal (journal Le Peuple Lévis), le journal municipal LÉVIS'informe et dans le site internet de la Ville. Une fois approuvée par la Direction des communications, le Club cycliste de Lévis assurera la distribution de la lettre circulaire auprès des résidentes et des résidents du secteur de la compétition qui seront touchés par les modifications apportées à la circulation. La Direction des infrastructures sera également mise à contribution pour ce qui concerne la fourniture et l'installation de matériel pour la circulation et la signalisation.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Dany Bernard Date : 15 10 2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES



Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Nicole Rodrigue, Direction des communications	27 avril 2016	Volet – plan de communication aux citoyens
Michel Bernier, Direction du service de police	24 avril 2016	Volet – la fermeture des rues et le soutien policier
Pierre-Luc Olivier, Direction des infrastructures	25 avril 2016	Volet – le plan de signalisation et le soutien technique

RECOMMANDATION (énoncé)

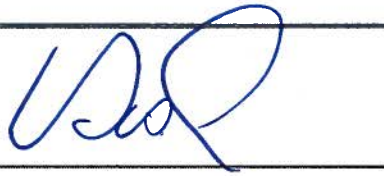
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser le Club cycliste de Lévis à utiliser les différentes rues selon les compétitions et les paramètres indiqués à la présente fiche de prise de décision DVC-SPO-2016-009.
- de fermer temporairement les rues selon les horaires des compétitions cyclistes prévues.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : Isabelle Bouchard		Titre d'emploi : Conseillère en sports et plein air	
Recommandé par :			
			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 15/06/2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : 	Date : 16,06,21
--	------------------------